

# LES ACTIONS DU CCAS

### Commission Communale d'Action Sociale

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS EST COMPOSÉ DE MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE CITOYENS

- ▶ Membres élus : Joël VERA (président), Mylène HOUVENAGHEL (vice-présidente), Muriel GANGA, Frédérique TARDY, Sabrina VALETTE, Raymond CELIE et Elisabeth AGHION.
- ▶ Membres citoyens : Jacqueline BIREAU, Amandine CAILLAUD, Elodie RODRIGUEZ, Nicole SERANE, Danièle SIGNOREL et Robert BENAUD.
- Les administrateurs du CCAS animent une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées. L'objectif n'est pas d'assister mais d'accompagner les personnes qui le désirent dans l'optique de favoriser l'intégration et l'autonomie de chacun. Ces actions touchent tous les domaines de la vie : aide administrative, logement, santé et soutiens financiers divers.
- Les aides du CCAS, soumises
   à conditions de ressources, sont :
- Aide à la restauration scolaire
- Aide aux temps périscolaires et extrascolaires
- Aide aux séjours de vacances
- Bons alimentaires
- Aide aux frais d'obsèques
- Secours exceptionnels et ponctuels.

- Les dossiers peuvent être retirés à l'accueil de la mairie ou téléchargés sur le site de la commune de Saussan
- Le CCAS travaille également en collaboration avec la maison départementale de la solidarité de Pignan. Cette dernière a pour mission de répondre principalement aux problématiques rencontrées par les couples avec enfants ou les personnes célibataires avec enfants.

  © 04 67 67 83 20

Toutes les informations nominatives restent confidentielles.



#### POUR TOUTES DEMANDES

vous pouvez vous adresser à l'accueil de la mairie au 04 67 47 72 32 ou par mail ccas.saussan@gmail.com

# LE LOGEMENT SOCIAL

# POUR CONSTITUER VOTRE DOSSIER, IL FAUT

Impérativement obtenir un **numéro unique d'enregistrement**, indispensable au suivi du dossier.

> 1- Pour ce faire, remplir le dossier : sur internet - formulaire 14069\*04 www.demande-logement-social.gouv.fr ou après l'avoir récupéré en mairie.



 2- Après l'obtention du numéro unique d'enregistrement, déposer une copie du dossier en mairie.

Les bailleurs sociaux présents sur la commune sont FDI et Promologis.

**IMPORTANT :** Pensez à renouveler le dossier, chaque année, à date anniversaire.

# **EMPLOI** FORMATION

## **PÔLE EMPLOI**

Accueil, suivi, inscription, indemnisation et accompagnement des demandeurs d'emploi.

• Pôle Emploi Mas de Grille : rue Théophraste Renaudot

Zac Mas de Grille 34430 Saint Jean de Védas

3949

# MISSION LOCALE DES JEUNES MONTPELLIER

Elle accueille, informe, oriente et accompagne TOUS les jeunes de 16 à 25 ans, de Montpellier Méditerranée Métropole, sortis du système scolaire. Elle les aide à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale.

• Antenne de la Croix d'Argent :

909 Av. de Toulouse 34070 Montpellier

© 04 99 64 24 60

www.montpellier-jeunes-emploi.fr

## CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Il regroupe toutes les informations utiles à un projet d'orientation, de formation ou de reconversion professionnelle et répond aux besoins en ressources humaines et compétences. www.meformerenregion.fr



# SOLIDARITE FAMILLE

 ASSISTANTE SOCIALE de Pignan Uniquement sur RDV au
 04 67 67 83 20

### • CAF: 2 antennes sur Montpellier

CAF DE L'HÉRAULT ACCUEIL DE MONTPELLIER 139 Avenue de Lodève 34000 Montpellier

CAF DE L'HÉRAULT ACCUEIL DE PORT MARIANNE Rés. Port Pallas 23 rue de Chio 34000 Montpellier

### © 3230 ou www.caf.fr

 CIDFF: Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
 2 rue de la Vieille
 34000 Montpellier

### CD 34 : Conseil Départemental de l'Hérault

AIDES SOCIALES AUX PERSONNES Les dossiers sont à demander à l'accueil de la mairie ou via l'assistante sociale de Pignan. © 04 67 67 67 67

### APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Sous conditions d'âge et de perte d'autonomie. Cette aide permet de payer les dépenses nécessaires afin d'assurer le maintien à domicile (APA à domicile) ou de payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social, notamment les EHPAD dans lesquels la personne est hébergée (APA établissement). Se rapprocher de l'assistante sociale.

 RSA: Revenu de Solidarité Active Se rapprocher de la CAF, du CD 34 ou de la MSA



# HANDICAP DEPENDANCE

## LA MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE (MDA)

Elle regroupe la Maison des Personnes Handicapées de l'Hérault (MPH ancienne DPH) et les Services Départementaux de l'Autonomie (SDA). La MDA accueille, informe et oriente les personnes en situation de handicap (enfants et adultes), les personnes âgées dépendantes, leurs aidants et leurs familles 1350 Rue d'Alco - BP 7353
34086 Montpellier Cedex 4
© 04 67 67 69 30
www.herault.fr
Ues Services de la vie quotidienne"

"Personnes handicapées et âgées"



# SANTE

#### **CPAM**

29 cours Gambetta 34934 Montpellier Cedex 9 © 3646

### **MSA** DU LANGUEDOC

581 Rue Georges Méliès 34000 Montpellier • 04 99 58 30 00

### **SOINS** A MOINDRE COUT

- Des centres mutualistes sont disponibles sur Montpellier.
- **CSERD**: Centre de Soins d'Enseignement et de Recherche Dentaires © 04 67 33 67 10



## RETRAITE

## LA CARSAT EST LA CAISSE D'ASSURANCE RETRAITE ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

De compétence régionale, la CARSAT est l'interlocuteur des salariés du régime général de la sécurité sociale pour leur retraite et leur pension de réversion.



# AIDE JURIDIQUE

### LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

546 Rue André le Notre 34080 Montpellier

© 04 67 72 76 80

- Assure une présence judiciaire gratuite de proximité
- Informe sur les droits et les obligations
- Met en œuvre certains modes amiables pour gérer des conflits par conciliation.

Un accueil particulier est réservé aux victimes pour les aider, les soutenir, les conseiller.



(conciliateurs de France) informent sur les missions du conciliateur et comment le saisir.

# **CONCILIATEUR LOCAL**DE JUSTICE

Monsieur ALLINE intervient gratuitement pour gérer au mieux les difficultés rencontrées dans les cas suivants :

- l'exécution d'un contrat
- le recouvrement d'une créance
- les relations de voisinage
- les rapports entre co-propriétaires, entre bailleurs et locataires...

Uniquement sur RDV à Pignan au © 06 79 97 61 09 ou par mail didier.alline@conciliateurdejustice.fr

**L'assurance Protection Juridique**, liée ou pas à certains contrats (voiture, habitation...), permet d'obtenir une assistance en cas de litige.

# **IMPOTS FINANCES**

#### LES SERVICES FISCAUX

 Pour une aide à la déclaration des revenus et à la compréhension des documents :

www.impots.gouv.fr

"espace particulier"

• Possibilité de RDV téléphonique :

© 0.809 401 401

• Sur place avec un conseiller :

Centre des Finances Publiques 40 rue de Louvois 34080 Montpellier

 En cas de conflit, saisir le conciliateur fiscal par mail :

conciliateurfiscal34@dgfip.finances.gouv.fr

#### LA BANQUE DE FRANCE

• Pour les problèmes budgétaires

(interdiction bancaire, crédits impayés, surendettement...).

98 Ter, Avenue de Lodève 34000 Montpellier

© 04 67 06 79 31

www.accueil.banque-france.fr



# AIDE HUMANITAIRE

### LES RESTOS DU CŒUR

Centre José Janson 34690 Fabrègues © 06 05 06 72 82 Ecoute, aide alimentaire, aide



# **LE SECOURS POPULAIRE** FRANÇAIS

Avenue Jean Michel Serive Mattei Centre Multi-activités Angel Perez 34570 Pignan

© 06 89 10 95 74

Ecoute, aide alimentaire (participation financière modique), aide vestimentaire.

pignan@spf34.org





## **MAIRIE DE SAUSSAN**

13 RUE DE LA MAIRIE - 34570 SAUSSAN • TÉL. : 04 67 47 72 32 - FAX : 04 67 47 68 03 ccas.saussan@gmail.com • www.saussan.fr